

4

ARTS APPLIQUÉS

BIJOUTERIE- JOAILLERIE

ÉTUDE
PRÉLIMINAIRE

ARTS APPLIQUÉS

**BIJOUTERIE-
JOAILLERIE**

*ÉTUDE
PRÉLIMINAIRE*

Équipe de production

Recherche et rédaction

André Roy
Enseignant
Polyvalente Saint-Henri

Michel Larbrisseau
Spécialiste de contenu
Direction générale de la formation professionnelle
MEQ

France Garon
Agente de développement pédagogique
Direction générale de la formation professionnelle
MEQ

Collaboration

Chantal Beaudry
Conseillère technique
Direction générale de la formation professionnelle
MEQ

Révision linguistique

Hélène Larue
Le crayon rouge enr.

Responsable du secteur Arts appliqués

Jean-Pierre Fons

Responsable du secteur Fabrication mécanique

Adrien Guay

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1994 — 9394-0221

ISBN 2-550-28712-6

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1994

Présentation générale

Les études préliminaires ont pour but d'établir la pertinence d'élaborer ou de réviser un programme de formation professionnelle. Elles permettent de définir les besoins de formation, de cerner la population cible et de préciser la situation de travail considérée. Elles fournissent également l'occasion de consulter les études déjà réalisées, de répertorier la documentation disponible, d'anticiper les effets de l'implantation du programme et de planifier les productions à venir.

Ces études n'ont pas de statut normatif ou officiel. Elles font le point sur la problématique relative à un programme d'études à un moment donné. Les orientations qu'elles présentent seront précisées au cours des étapes ultérieures du processus d'élaboration de programmes et elles pourront même être revues, en partie ou en totalité. Le schéma ci-dessous permet de situer l'étude préliminaire parmi l'ensemble des productions reliées aux programmes.

Le ministère de l'Éducation diffuse les études préliminaires afin d'informer ses partenaires au sujet des travaux d'élaboration de programmes en cours et des échéances prévues pour qu'ils puissent se préparer à implanter les programmes. Cette initiative vise aussi à faire partager des problématiques et à susciter des réactions qui contribueront à l'émergence de solutions de formation plus adéquates.

Productions reliées au processus d'élaboration de programmes

A - Recherche et planification

- *Orientation pour le développement du secteur*
- *Répertoire des profils de formation professionnelle*
- *Planification quinquennale*
- ***Étude préliminaire***

B - Production de programmes

- *Rapport d'analyse de situation de travail*
- *Précision des orientations et des objets de formation*
- *Programme d'études*

C - Soutien des programmes

- *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*
- *Guide pédagogique*
- *Guide d'évaluation*

Table des matières

| | | |
|----------|--|-----------|
| 1 | PRÉSENTATION | 1 |
| 1.1 | Origine du projet et problématique | 1 |
| 1.2 | But de l'étude | 1 |
| 2 | PORTRAIT DE LA MAIN-D'OEUVRE | 2 |
| 2.1 | Professions considérées | 2 |
| 2.2 | Professions connexes | 2 |
| 2.3 | Besoins qualitatifs | 3 |
| 2.3.1 | Compétences attendues | 3 |
| 2.3.2 | Polyvalence | 4 |
| 2.4 | Besoins quantitatifs | 4 |
| 2.5 | Profil de la main-d'oeuvre actuelle | 5 |
| 2.6 | Champs de pratique | 6 |
| 3 | PORTRAIT DE LA FORMATION | 7 |
| 3.1 | Programmes offerts au secondaire | 7 |
| 3.2 | Programmes offerts au collégial | 8 |
| 3.3 | Programmes offerts dans le réseau privé | 8 |
| 4 | PROPOSITION D'ORIENTATION DU PROGRAMME | 9 |
| 4.1 | Population scolaire | 9 |
| 4.2 | Lieux de formation | 9 |
| 4.3 | Liens avec les autres programmes du secteur | 9 |
| 4.4 | Durée de la formation | 9 |
| 4.5 | Calendrier de production | 10 |
| 4.6 | Exploitation du matériel existant | 10 |
| 5 | EXIGENCES ET IMPACT | 11 |
| 5.1 | Coût de l'équipement, de l'aménagement et du fonctionnement | 11 |
| 5.2 | Difficultés liées à l'organisation de la formation | 11 |
| 5.3 | Intérêt et participation des commissions scolaires | 11 |
| 6 | RECOMMANDATIONS | 12 |

1 Présentation

1.1 Origine du projet et problématique

Le secteur d'appartenance du programme *Bijouterie-joaillerie* est remis en question depuis longtemps et le récent projet d'implanter une école sectorielle en arts appliqués nous a amenés à nous interroger sur la pertinence d'intégrer à la liste des programmes offerts dans ce genre de centre, celui de bijouterie-joaillerie.

Ce contexte particulier, jumelé à d'autres facteurs, explique pourquoi l'on envisage la révision du programme.

Notons tout d'abord que les changements survenus dans la technologie et dans l'organisation du travail (machines et outils plus rapides, exécution de gestes plus rapides et précis) ont modifié quelque peu les exigences des employeuses et employeurs à l'égard des diplômées et diplômés.

Ajoutons que peu d'élèves ont poursuivi leurs études en s'inscrivant à l'ASP en «Vente et service en bijouterie» alors que les entreprises continuent d'espérer que leur personnel acquière avant l'engagement des compétences dans ce domaine.

La révision du programme de bijouterie-joaillerie s'inscrit donc dans le plan d'action de la réforme de la formation professionnelle au secondaire. La nécessité de cette révision tient au fait que le programme initial date de plusieurs années et que les quelques modifications apportées par les établissements d'enseignement n'ont pas eu pour effet d'adapter la formation aux changements survenus dans la technologie et dans l'organisation du travail.

1.2 But de l'étude

La présente étude a pour but de démontrer le bien-fondé de la révision du programme. Une telle mise à jour permettrait aux élèves d'acquérir, dans les délais prévus, les connaissances et les habiletés nécessaires pour satisfaire aux exigences du marché du travail.

La structure des programmes dans le domaine de la bijouterie – *Bijouterie-joaillerie* (DEP, 1350 heures), *Vente et service en bijouterie* (ASP, 450 heures), *Bijouterie artisanale* (ASP, 450 heures) – est aussi remise en question et la présente étude nous permet de faire le point sur la situation.

2 Portrait de la main-d'oeuvre

La *Classification canadienne descriptive des professions* (CCDP) regroupe les métiers liés à la bijouterie dans la grande catégorie 8591 (diamantaires, lapidaires, bijoutiers et orfèvres) alors que le Gipex les classe dans la catégorie 28-2134 (ouvrier en bijouterie et orfèvrerie).

2.1 Professions considérées

Le programme de bijouterie-joaillerie prépare à la profession de bijoutier ou de bijoutière généraliste car le nombre important de petites entreprises dans ce secteur d'activité exige que le personnel soit polyvalent. En effet, 75 % des 379 entreprises de production comptent moins de dix employés. Le nombre de bijoutières et de bijoutiers au banc travaillant dans les entreprises de détail est encore moins important. On constate aussi qu'il y a peu d'ouvertures de postes pour des spécialistes.

Dans la CCDP, on trouve une liste de professions liées de près au métier :

- Bijoutière, bijoutier (8591-122)
- Sertisseuse, sertisseur de pierres précieuses (8591-126)
- Ajusteuse, ajusteur en bijouterie (8591-150)
- Contrôleuse, contrôleur en bijouterie (8596-196)
- Modéleuse, modèleur de bijou (8395-114)
- Fondeuse, fondeur de métaux précieux (8131-174)
- Estimatrice, estimateur en bijouterie (4159-110)

2.2 Professions connexes

Parmi les professions connexes à la bijouterie, nous retenons les suivantes :

- Polisseuse, polisseur
- Plaqueuse, plaqueur
- Graveuse, graveur
- Lapidaire
- Chaînière
- Mouleuse, mouleur
- Orfèvre
- Horlogère, horloger

2.3 Besoins qualitatifs

2.3.1 Compétences attendues

A) TÂCHES

Les personnes qui aspirent à la pratique du métier de bijoutière ou de bijoutier doivent être capables de fabriquer, de monter et de réparer des pièces de bijouterie fine et de fantaisie, c'est-à-dire :

- façonner des bijoux en métaux précieux ou autres;
- meuler, polir et sertir des pierres précieuses et semi-précieuses;
- ajuster, remonter, réparer des bijoux;
- usiner, riveter, souder, coller, meuler et polir des articles de bijouterie;
- utiliser divers outils à main ou mécaniques, de l'équipement ainsi que des instruments d'optique.

B) EXIGENCES RELIÉES À L'EMPLOI

1) Connaissances

- avoir une bonne culture générale;
- connaître la profession;
- connaître le matériel et l'équipement de bijouterie;
- connaître les principes de base de la vente, posséder des notions d'administration et de marketing;
- être au fait des nouvelles techniques de travail;
- pouvoir lire ou comprendre un devis de réparation ou de fabrication.

2) Aptitudes

- avoir de l'entregent;
- avoir une bonne perception des formes et le sens spatial;
- avoir le souci du détail;
- être capable de travailler en petite équipe;
- avoir une bonne coordination mains-yeux ;
- avoir une très grande dextérité;
- avoir un sens de la précision au-dessus de la moyenne;
- savoir utiliser les différentes techniques de présentation d'un bijou.

2.3.2 Polyvalence

Chez les manufacturiers grossistes en bijouterie, les opérations permettent le développement de spécialités puisque chaque membre du personnel est affecté à un poste de travail en particulier. Cependant, dans la majorité des entreprises de détail ou des petites entreprises de production, il est nécessaire d'avoir acquis toutes les compétences liées au travail en atelier de même que les compétences relatives à la gemmologie, à l'évaluation des bijoux, à la création et à la vente au détail. Ajoutons que dans les bijouteries de détail, une partie importante du temps de travail est consacrée à la réparation de bijoux plutôt qu'à la fabrication.

Du travail de réparation doit, à l'occasion, être effectué en horlogerie (réparation de montres) plutôt qu'en bijouterie. Des compétences en ce sens seraient donc souhaitables. Toutes ces hypothèses devront être confirmées au moment de l'atelier de l'analyse de situation de travail.

2.4 Besoins quantitatifs

Au Canada on s'attend à ce qu'il y ait, au cours des huit prochaines années, environ 2 500 postes offerts en bijouterie dont la majorité seront des postes de remplacement. La situation du marché s'est améliorée au cours des dernières années. Le taux de chômage en bijouterie, en 1986, était le même que la moyenne pour toutes les professions. La plupart des spécialistes de ce secteur sont des hommes, mais le nombre de bijoutières augmente. (Emploi-Avenir, prof. 283) (8591 - Joailliers et orfèvres).

La demande annuelle au Québec est de 64 personnes selon le S.P.P.C. (1985-1993). Selon Statistique Canada (réf. 47-250), le nombre d'emplois a augmenté de 719 de 1987 à 1989 (deux ans). Le Québec regroupant 27,2 % de ces emplois, il y a donc eu ici une hausse annuelle de 97 emplois nouveaux, sans compter les remplacements effectués au cours de la même période.

Qu'en est-il aujourd'hui compte tenu de la récession économique que nous connaissons depuis plus de deux ans? Aux dires de la Corporation des bijoutiers du Québec, on peut se réjouir d'avoir traversé cette période avec les résultats que l'on connaît maintenant : on a enregistré très peu de fermetures d'entreprises de bijouterie depuis 1990.

Selon le profil réalisé par Industrie, Sciences et Technologie du Canada, l'industrie canadienne de la bijouterie est concurrentielle sur les marchés internationaux dans le domaine des bijoux précieux de prix moyen.

Dans cette étude, on stipule : «Les fabricants canadiens ont pu, grâce à la polyvalence liée à leur taille réduite, profiter de nouveaux débouchés. Cette polyvalence leur a même permis d'affronter avec succès la réputation de qualité et de design d'avant-garde de leurs concurrents européens et américains. L'industrie canadienne s'impose sur un nombre croissant de marchés d'exportation.»

Le Québec, fort de son infrastructure avec 34 % du total des entreprises canadiennes et 27 % des emplois, pourrait donc accroître sa production de façon substantielle en mettant l'accent sur les points suivants :

- s'imposer, grâce au libre-échange (taux d'imposition nul en 1993), sur le marché américain (plus grand consommateur de bijoux au monde), où le Canada ne comptait en 1984 que pour 2 % des importations;

- augmenter sa part du marché canadien qui n'est que de 25 %;
- réduire ses Importations.

Pour ce faire, nous devons principalement rivaliser avec l'Ontario, dont l'indice de productivité de 25,21 \$ est nettement supérieur au nôtre, qui n'est que de 18,58 \$. Nous pouvons tout de même envisager l'avenir avec optimisme.

Répartition géographique de la profession (Corporation des bijoutiers du Québec, 1991)

| Régions | Manufacturiers (grossistes et importateurs) | Détailants |
|----------------------------|--|-------------------|
| Abitibi | - | 19 |
| Bas-Saint-Laurent | 1 | 55 |
| Beauce | 3 | 55 |
| Chicoutimi, Lac-Saint-Jean | - | 58 |
| Estrie | 2 | 69 |
| Laurentides | 11 | 97 |
| Mauricie | 2 | 49 |
| Montréal | 301 | 505 |
| Québec | 7 | 93 |
| Total | 327 | 1000 |

2.5 Profil de la main-d'oeuvre actuelle

Le bijou est un produit de consommation de luxe. La clientèle recherche un design exclusif et une exceptionnelle qualité d'exécution. En ajoutant à cela la hausse des revenus, qui a fait augmenter considérablement les ventes de bijoux au cours des dernières décennies, nous trouvons des facteurs qui influent grandement sur la pratique du métier.

Depuis quelques années, une partie importante de la main-d'oeuvre en bijouterie est constituée de personnes diplômées provenant des écoles qui offrent une formation en bijouterie. Il existe toujours des bijoutiers et des bijoutières autodidactes, mais ils sont moins nombreux qu'auparavant puisque les connaissances techniques et artistiques nécessaires à la pratique du métier sont de plus en plus complexes. Certaines personnes tentent par contre d'acquérir leur formation en entreprise. Cependant, à cause des coûts et du grand nombre d'heures nécessaires pour ce genre de formation, de moins en moins d'entreprises s'intéressent à ce mode d'apprentissage.

Depuis la mise sur pied de stages en milieu de travail, les employeuses et employeurs démontrent de l'intérêt. En effet, ces sessions leur permettent de connaître les stagiaires d'évaluer leur degré d'autonomie et leur intérêt envers la profession. La formule des stages pourrait toutefois être modifiée afin d'assurer un meilleur suivi en ce qui concerne les compétences à acquérir.

2.6 Champs de pratique

Les bijoutières et les bijoutiers occupent surtout des postes dans de petites entreprises. Plusieurs de ces entreprises allient vente et service dans le but de mieux rentabiliser leurs activités. En effet, la plupart des entreprises de fabrication, de vente et de réparation de bijoux comptent moins de dix employées et employés et certaines sont formées de quelques associées et associés ou de travailleuses et travailleurs autonomes. Un nombre restreint d'industries de plus grande taille, concentrées dans les régions populeuses du Québec, emploient des bijoutières et des bijoutiers. Les salaires offerts sont habituellement déterminés en fonction de la compétence et du rendement de la personne. Nous avons noté que dans certains cas, la rémunération s'effectuait à la pièce.

Au Québec, il existe deux regroupements de bijoutières et bijoutiers professionnels, qui totalisent environ 500 membres. Il s'agit de la Corporation des bijoutiers du Québec (C.B.Q.) et du Conseil de l'industrie de la bijouterie (C.I.B.). Il existe d'autres associations semblables au Canada telle que la Canadian Jeweller Association (C.J.A.) à Toronto.

Ces organismes visent, d'une part, la promotion de la profession et, d'autre part, l'information auprès des membres par des publications, des séminaires, des cours ou des expositions.

3 Portrait de la formation

3.1 Programmes offerts au secondaire

Il y a environ 20 ans, l'apprentissage de la bijouterie faisait partie du programme d'enseignement de l'horlogerie. Peu à peu le nombre d'heures de formation en bijouterie s'est accru et l'on a pu mettre au point un programme complet consacré à l'apprentissage de ce métier.

En 1976, l'école des métiers de l'Est a été la première école publique à offrir un programme en bijouterie. Le programme initial avait une durée de deux ans.

Dans les années 1985-1986, tout le programme a été découpé par modules, ce qui a amené la répartition suivante (encore en vigueur aujourd'hui) :

- Bijouterie-joaillerie, 1350 heures (DEP)
- Bijouterie artisanale, 450 heures (ASP)
- Vente et service en bijouterie, 450 heures (ASP)

Même si depuis le dernier réaménagement, les enseignantes et enseignants ont quelque peu modifié le contenu de leurs cours afin de suivre l'évolution de la pratique du métier, il n'en demeure pas moins que les objectifs du programme n'ont pas été révisés depuis une quinzaine d'années.

Les enseignantes et enseignants déplorent aussi le manque d'un matériel pédagogique (critères de performance, guide pédagogique, guide d'évaluation) comme celui offert pour les autres programmes qui ont été révisés au cours des dernières années.

Les deux écoles qui offrent la formation en bijouterie sont les suivantes :

- Polyvalente Saint-Henri, Commission des écoles catholiques de Montréal (région 06);
- Centre de formation professionnelle de Québec, Commission des écoles catholiques de Québec (région 03).

PERTINENCE DU PROGRAMME ACTUEL

La majorité des enseignantes et des enseignants reconnaît que le programme actuel propose une formation impropre à satisfaire aux exigences du marché du travail en ce qui a trait aux connaissances particulières, aux attitudes à l'égard des tâches à accomplir ainsi qu'à la capacité de raisonnement et d'analyse exigée par la pratique de ce métier.

Les élèves du secondaire doivent développer un sens de l'observation, une efficacité, un sens de responsabilité et d'honnêteté, une habileté manuelle liée à la précision du geste et un sens critique propres à la bijouterie.

Pour devenir des professionnelles et professionnels, les élèves doivent acquérir des connaissances, maîtriser des techniques et développer des habiletés qui mènent à la recherche et à la création d'un bijou de qualité, qui favorisent leur polyvalence et les différencient des amateurs.

Ces objectifs n'étant pas clairement précisés dans le programme actuel, l'élaboration d'un nouveau programme qui réponde aux exigences du marché du travail et aux besoins de l'élève s'impose. Ce programme devra comporter des aspects scientifiques et artistiques, et on devra prévoir des apprentissages particuliers à la bijouterie. On devra en outre favoriser la synthèse des connaissances de l'élève.

Pour toutes ces raisons et pour uniformiser l'enseignement de la bijouterie dans les écoles du Québec, on propose qu'un nouveau programme soit conçu et que la durée de la formation soit augmentée.

3.2 Programmes offerts au collégial

- Techniques des métiers d'art (573.00), option joaillerie
Cégep du Vieux-Montréal et cégep de Limoilou

Le plan national de formation en métiers d'art élaboré en 1984 a mené à la création de l'Institut des métiers d'art (IMA) par le Cégep du Vieux-Montréal et à celle du Centre de formation et de consultation en métiers d'art (CFCMA) par le Cégep de Limoilou. Ces deux établissements ont pour mandat de coordonner la formation en métiers d'art. La formation fondamentale et la formation de base sont assurées par les cégeps alors que la formation technique est offerte dans les écoles-ateliers suivantes :

- École de joaillerie et des métaux d'art de Montréal
- École de joaillerie et des métaux d'art du Québec

3.3 Programmes offerts dans le réseau privé

Dans un collège privé de Montréal, on offre la formation en bijouterie. Les coûts s'élèvent à près de 5 000 \$ pour environ 580 heures de cours.

4 Proposition d'orientation du programme

4.1 Population scolaire

Le programme Bijouterie 1411 est offert aux jeunes et aux adultes. Les conditions d'admission à ce programme sont les suivantes :

- ▶ détenir un diplôme d'études secondaires (DES);
- ▶ ou avoir au moins 16 ans et avoir obtenu les unités (crédits) de quatrième secondaire dans les matières suivantes : langue maternelle, langue seconde, mathématiques et enseignement moral ou religieux (cette dernière matière ne constitue pas un préalable pour les adultes qui s'inscrivent au programme).

Comme autres critères d'admission, on demande que les candidatess et candidats possèdent certaines aptitudes manuelles et correspondent au profil déterminé (aimer le travail abstrait et créateur, aimer organiser, planifier, décider, aimer le travail diversifié et le changement, aimer le travail bien fait, aimer son métier, avoir le désir d'apprendre, être à l'affût de nouvelles connaissances, etc.).

4.2 Lieux de formation

Le programme 1411 est présentement offert dans deux commissions scolaires et nous croyons que ce nombre est suffisant. Il serait important d'ajouter que le projet d'implanter une école sectorielle en arts appliqués à la CECM entraînera un changement puisque le programme de bijouterie-joaillerie ne sera plus offert à la polyvalente Saint-Henri, mais à l'école d'arts appliqués Cherrier.

4.3 Liens avec les autres programmes du secteur

Si la bijouterie a très peu de liens (pour ne pas dire aucun) avec le secteur de la Fabrication mécanique, il en est autrement avec celui des Arts appliqués puisque les différentes disciplines de ce dernier secteur ont en commun avec la bijouterie, les habiletés artistiques et la créativité.

4.4 Durée de la formation

On prévoit que la durée de formation dépassera celle prévue dans le programme actuel, étant donné que de nouveaux éléments d'apprentissage seront ajoutés au plan de formation et que la durée de l'ancien programme était déjà trop courte. On envisage donc une formation de 1800 heures, éventuellement suivie d'une ou deux ASP. Ce nombre doit toutefois être considéré comme minimal étant donné la quantité et l'importance des objets de formation considérés.

4.5 Calendrier de production

| | |
|---|----------------|
| Étude préliminaire | Janvier 1992 |
| Analyse de situation de travail | Mars 1992 |
| Validation des objets de formation | Mai 1992 |
| Rédaction (programme d'études, guide pédagogique) | 1992-1993 |
| Document d'évaluation | 1993 |
| Implantation | Septembre 1993 |

4.6 Exploitation du matériel existant

Pour l'élaboration du nouveau programme, on pourra utiliser judicieusement une partie du contenu du programme actuel et le Répertoire des profils de formation professionnelle se rapportant à la bijouterie. D'autres études et documents de référence pourront également être utilisés. Nous les citons :

BOITET, A. *Manuel pratique du bijoutier-joaillier*, Paris, Dunod.

McCREIGHT. *The Complete Metalsmith*, Worcester, Massachusset, Davis Publications Inc.

McCREIGHT. *Practical Casting*, Worcester, Massachusset, Davis Publications Inc.

GRETHER, P.A. *Technologie du sertissage*, Lausanne, Suisse, Éditions Scriptor.

HARDY, R. Allen. *The Jewelry Repair Manual*, second edition.

LOOSL, MERZ, SCHAFFNER, UBOS, BERNE. *Manuel d'apprentissage du bijoutier-joaillier*, Suisse.

Oppi Untracht, New-York, Doubleday and Cie.

Programmes d'études, Polyvalente Saint-Henri et Centre de formation professionnelle de Québec.

Technologie du bijoutier, joaillier, sertisseur, École d'art appliqué de la Chaux de Fonds, Suisse.

5 Exigences et impact

5.1 Coût de l'équipement, de l'aménagement et du fonctionnement

L'implantation du nouveau programme de bijouterie dans les écoles qui offrent déjà cette formation devrait nécessiter la réparation ou le remplacement de l'équipement défectueux ou désuet, de même que l'achat de nouveaux matériaux pour répondre aux exigences de la formation. De plus, l'achat d'un ordinateur et d'une imprimante, à titre d'outils pédagogiques, pour le personnel enseignant et les élèves, apparaît important. Une somme de 50 000 \$ serait donc nécessaire pour chacun des deux centres de formation.

À cette somme doivent être ajoutés les montants nécessaires au perfectionnement des enseignantes et des enseignants ainsi qu'à la mise à jour de leurs connaissances.

Finalement, il faut allouer des sommes pour la réalisation du programme et des guides qui l'accompagnent.

5.2 Difficultés liées à l'organisation de la formation

La principale difficulté posée par l'introduction dans les écoles du programme révisé semble reliée à la formation des enseignantes et enseignants. En effet, pour répondre aux besoins de perfectionnement du personnel, on doit lui accorder une libération de tâches.

Il serait idéal que la formation ait lieu au cours des mois de juin et d'août : d'une part, parce que les cours sont interrompus par la période d'examens et, d'autre part, parce que la rentrée scolaire n'est pas encore amorcée.

5.3 Intérêt et participation des commissions scolaires

Après consultation des enseignantes et enseignants, il semble que les commissions scolaires offrant actuellement le programme de bijouterie, désirent que celui-ci soit révisé ou remplacé par un nouveau programme.

De plus, la CECM a un intérêt particulier pour cette révision puisque le programme de bijouterie sera offert à la nouvelle école sectorielle en arts appliqués et que l'on compte sur ce programme pour attirer une part importante de la clientèle.

6 Recommandations

Attendu que :

- ▶ les employeurs et employeuses ont fait connaître leurs besoins relativement aux qualifications de la main-d'oeuvre et que la demande de travailleurs et travailleuses à court et à long terme est à la hausse;
- ▶ la structure des programmes offerts en bijouterie ne semble plus correspondre aux besoins du marché et, par conséquent, à ceux des élèves;
- ▶ le programme actuel est désuet et qu'il ne tient pas compte des nouvelles technologies ainsi que des changements dans l'organisation du travail;
- ▶ le projet d'une école sectorielle en arts appliqués vise le regroupement dans un centre spécialisé, des programmes, non seulement du secteur, mais aussi de ceux ayant un lien direct avec les arts;
- ▶ les coûts d'implantation du programme révisé sont sommairement évalués à 75 000 \$ par centre;
- ▶ le secteur d'appartenance des programmes de bijouterie-joaillerie au MEQ, *Fabrication mécanique*, est remis en question;
- ▶ l'existence d'un besoin de recyclage et de perfectionnement pour le personnel enseignant, afin qu'il soit en mesure d'enseigner le nouveau programme;
- ▶ l'on observe un développement constant de nouvelles technologies et des changements dans l'organisation du travail dans le domaine;
- ▶ l'uniformisation de l'enseignement de la bijouterie-joaillerie dans les écoles du niveau secondaire au Québec se fait pressante;
- ▶ le programme actuel ne répond plus, selon les enseignants et les enseignantes, aux besoins de formation des élèves.

Nous recommandons :

- ▶ que le secteur d'appartenance des programmes de bijouterie-joaillerie soit dorénavant le secteur Arts appliqués;
- ▶ d'élaborer un nouveau programme en bijouterie-joaillerie conduisant à un DEP;
- ▶ que la durée du nouveau programme soit de 1800 heures et que l'on réévalue la pertinence de mettre au point un ou des programmes de spécialisation menant à une ASP;
- ▶ que le nouveau programme ne soit implanté qu'à la condition que le perfectionnement des enseignants et des enseignantes ait été effectué et que les infra-structures ainsi que le matériel didactique et technique aient été rendus disponibles;

- ▶ de continuer d'attribuer aux commissions scolaires qui apparaissent présentement à la carte des enseignements le mandat de dispenser la formation;
- ▶ que des stages en milieu de travail soient obligatoires pour les élèves et qu'ils soient offerts dans toutes les sphères d'activités de la bijouterie (manufactures, ateliers de joaillerie, commerces de détail, ateliers de réparation);
- ▶ de favoriser le perfectionnement des enseignants et des enseignantes par la mise sur pied de stages en entreprise.

